PAGES LOCALES
14/10/2022

CIRCULATION

Les aménagements retenus pour désengorger Saint-Parres

BENOÎT SOILLY



Les numéros correspondent à ceux qui figurent dans l'article pour illustrer les aménagements retenus, ou non.Google

Les collectivités ont annoncé les aménagements de la circulation retenus pour encourager les automobilistes qui se rendent sur la zone commerciale à emprunter la rocade et d'éviter de traverser Saint-Parres.

Mardi 11 octobre était un jour important pour le dossier des aménagements routiers de Saint-Parres. Toutes les collectivités locales (Ville de Saint-Parres-aux-Tertres, Troyes Champagne Métropole, conseil départemental) étaient réunies autour de la table pour un comité de pilotage. Le premier de l'année. Elles étaient accompagnées du cabinet d'études C3I. L'occasion d'annoncer à l'association des riverains « Qualité de vie et bien-être à Saint-Parres » (nous reviendrons sur le sujet avec l'association samedi) les premiers travaux décidés dans un but précis. Encourager les automobilistes qui se rendent ou reviennent de la zone commerciale Be Green-Aire des Moissons à emprunter la rocade et à éviter de traverser Saint-Parres, engorgée de voitures aux heures de pointe.

1.

UN ROND-POINT À L'ÉCHANGEUR POMPIDOU – TASSIGNY

Le premier aménagement décidé est celui qui coûtera le plus cher. Il s'agit d'un rond-point de 25 mètres de diamètre qui sera construit au niveau de l'échangeur entre le boulevard Pompidou et l'avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, côté Saint-Parres-aux-Tertres (voir plan).

L'objectif est de permettre aux conducteurs de tourner plus facilement à gauche pour entrer sur la rocade, à l'inverse de la petite voie actuelle.
Le rond-point (avec un tronçon pour vélo et une contre-allée pour les riverains) sera légèrement décalé pour casser la ligne droite qui mène à Saint-Parres. La bretelle actuelle qui permet aux conducteurs venant du boulevard Pompidou de rejoindre Saint-Parres en tournant à droite sera fermée. Elle sera placée après le pont et permettra de récupérer le nouveau rond-point.
Coût de l'opération. « *Entre 1,5 et 2 millions d'euros* » selon Philippe Pichery, président du conseil départemental, qui s'est engagé à prendre en charge la moitié de la facture. Troyes Champagne Métropole s'acquitterait de 30 % et la Ville de Saint-Parres des 20 % restants. Un investissement important pour la commune mais qui permettrait de s'attaquer à un problème dénoncé depuis près de 20 ans : « *Les planètes sont aujourd'hui alignées. Les collectivités ont fait preuve de cohésion. Je suis content que le dossier avance* », commente le maire de Saint-Parres, Jack Hirtzig. Ce rond-point pourrait voir le jour avant la fin de l'année 2024, si tout va bien. Le projet de double giratoire un temps évoqué a été abandonné.

2.

DES PANNEAUX POUR INFORMER LES CONDUCTEURS

Réclamés depuis plusieurs années, les panneaux interactifs donnant, en temps réel, la durée du trajet par la ville et par la rocade, n'ont pas été retenus. « *Trop coûteux, trop techniques* » selon les collectivités.
En revanche, Troyes Champagne Métropole doit poser, ce vendredi, des panneaux « gain de temps » le long du boulevard Pompidou et de l'avenue Tassigny. Ils indiqueront aux automobilistes le temps moyen de trajet en prenant la rocade et en passant en ville : « *C'était un engagement de François Baroin lors de notre rencontre en juin. C'est un engagement tenu* », indique le président de l'association Lucien Spilmann.

3.

UNE BRETELLE POUR L'HYPERMARCHÉ LECLERC

Un autre aménagement va voir le jour « *avant la fin du premier semestre 2023* » selon le président Pichery. Il concerne la bretelle de sortie de la rocade au niveau de Leclerc qui débouche sur le carrefour face au restaurant italien Il Ristorante.
Cette bretelle de sortie, bouchonnée à certaines heures de pointe, notamment le samedi, va être doublée. Une voie sera créée et mènera directement au parking de l'hypermarché (côté station-service) : « *Cela coûtera quelques dizaines de milliers d'euros au Département mais cela semble vraiment judicieux car selon les études, 60 % des conducteurs qui empruntent cette bretelle vont à Leclerc* », note Philippe Pichery. *Laurent Le Hen,* (patron du distributeur), *a accepté de prendre à sa charge la partie des travaux de cette voie qui seront réalisés sur son terrain privé* ».
Pour rappel, Leclerc a en projet une importante modernisation de son hypermarché.

4.

LE ROND-POINT ÉLARGI EN RÉDUISANT L'ANNEAU CENTRAL

C'est, à ce stade, encore un projet. Le Département réfléchit à fluidifier la circulation dans le rond-point qui relie la RD 619 à la rocade, près de la zone commerciale. « *L'idée est de réduire l'anneau central pour élargir la bande de roulement* », explique Philippe Pichery qui attend toutefois le retour d'études d'ici à quelques mois pour appuyer sur le bouton. Quid d'une

nouvelle voie permettant aux conducteurs venant de Lusigny d'entrer directement sur la rocade sans passer par le rond-point ? « *Nous allons déjà observer les aménagements décidés avant de voir ce que nous pouvons faire* », tempère Philippe Pichery. Une réponse qui déçoit l'association des riverains (lire demain).
À noter que le projet de voie en sens unique entre ce rond-point et Baires a été abandonné. Il était dénoncé par plusieurs riverains du hameau et par l'association.

5.

PAS DE PRIORITÉ À DROITE DANS LA TRAVERSÉE DE LA VILLE

L'association « Qualité de vie et bien-être à Saint-Parres » avait proposé une expérimentation. Celle de transformer l'avenue Général-de-Gaulle qui traverse Saint-Parres « *sur le modèle de l'avenue Gallieni de Sainte-Savine* » . Comment ? En mettant en place des priorités à droite et des feux tricolores qui donneraient la priorité aux Patrocliens sortant des vois adjacentes. Proposition non retenue. « *Trop compliqué avec le trafic des bus, trop accidentogène* » , explique Jack Hirtzig. « *Cela a été très vite évacué, sans étude sur le sujet* », regrette l'association.